"Gangstérisation en Haïti : outil de contrôle politique, économique et sphère d'influence internationale "

Nous avons divisé le texte en trois sections ; voici la dernière publication.

L'univers des gangs

Depuis la naissance d'Haïti, les élites ont façonné une société où les principes de justice et d'équité ont été supplantés par la loi du plus fort. Ce système inégalitaire a progressivement érodé les fondements mêmes de l'État, laissant place à une instabilité chronique. Dès la fin de la décennie 2010, l'ombre des gangs planait déjà sur le pays, annonçant une crise qui s'est depuis aggravée.

Aujourd'hui, ces bandes armées plongent le pays dans un chaos total, étendant leur emprise sur tous les aspects de la vie nationale. Rien n'échappe à leur domination ! Leur influence se manifeste par le recrutement d'un nombre croissant de jeunes et d'enfants, particulièrement issus des zones défavorisées.

Gangs, effectifs, répartition territoriale, influence, salaire

Le grand public prend généralement connaissance de l'existence d'un gang lorsque ses exactions sont médiatisées, propulsant ainsi son chef criminel au devant de la scène. Pourtant, le phénomène "gang" est bien plus complexe qu'il n'y paraît. Chaque marché public, chaque poste d'embarquement pour les transports en commun, ainsi que de nombreux autres espaces générant des revenus, sont sous le contrôle d'au moins un gang.

Cette réalité s'étend à l'ensemble du territoire national, avec environ 200 groupes armés actifs. Parmi eux, une centaine opère exclusivement dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, où leur influence couvre plus de 80 % du territoire urbain. Le département de l'Artibonite, quant à lui, se classe en deuxième position, abritant une trentaine de gangs répartis, dans des communes comme Petite Rivière de l'Artibonite, Gros Morne, Marchand Dessalines, Estère et Gonaïves. Les deux principales coalitions de gangs, le G9 an Fanmi ak Alye et le G-Pèp, jouent un rôle central dans l'organisation et l'expansion de ces groupes armés à travers le pays.

L'effectif d'un gang varie selon les tâches auxquelles s'assignent le groupe. Certains sont très cloisonnés, ils fonctionnent avec une quantité de membres réduite, tandis que les plus connus comptent plusieurs centaines de soldats. En ajoutant, le personnel logistique et l'état major, leur effectif oscille entre 20 000 et 25 000 membres.

La rémunération des membres de gangs dépend de plusieurs facteurs; le rôle joué dans l'organisation, la nature des activités du groupe (racket, enlèvements, assassinats, trafic de drogue) et la place occupée dans la structure de commandement. Il est toutefois important de souligner, qu'un « soldat » reçoit un salaire compris entre 15 000 et 20 000 gourdes par quinzaine. Ce montant peut être ajusté s'il apporte son propre matériel de travail, tel qu'un revolver ou un fusil.

En plus des membres armés, des collaborateurs non combattants jouent un rôle essentiel dans la dynamique des gangs. Lors des opérations, ces auxiliaires accompagnent les soldats, assurant des fonctions logistiques. Portant des valises remplies de cartouches et de chargeurs, ils approvisionnent les combattants en munitions au fur et à mesure qu'ils en auraient besoin. Quoique non armés, leur contribution est indispensable à la troupe, ils perçoivent le même salaire qu'un soldat.

Les femmes, quant à elles, occupent des positions souvent marginalisées au sein des gangs. Reléguées au rang de soldat, elles reçoivent un salaire proportionnel à leur grade, mais ne bénéficient généralement d'aucun privilège particulier. Pourtant, elles sont régulièrement assignées à des tâches sensibles, telles que l'espionnage, la surveillance des otages, ou, dans certains cas, elles sont impliquées dans des pratiques dégradantes comme des scènes d'orgies.

Les enfants recrutés figurent parmi les plus exploités. Qu'ils soient utilisés comme soldats, espions, passeurs d'armes, de munitions, de drogues ou d'autres marchandises, leur situation est particulièrement précaire. Manipulés et privés de véritable salaire, ils sont maigrement gratifiés tout en subissant fréquemment des abus physiques et sexuels, marquant profondément leur existence.

Cependant, comme le souligne une étude canadienne sur les gangs en Haïti, les revenus issus de ces activités criminelles sont souvent bien inférieurs aux attentes des jeunes recrues : « Si les gains semblent initialement attrayants, ils sont rarement suffisants pour améliorer durablement les conditions de vie des membres » (Hamel, 2013). De plus, l'implication dans ces activités illégales comporte des risques importants : représailles violentes (notamment à travers des mouvements comme le Bwa Kale), peines de prison ou autres conséquences juridiques graves.

Au-delà de l'attrait économique, les gangs jouent un rôle social. Hurbon (2021), a ainsi analysé cette dynamique: «Ces gangs fournissent une forme d’appartenance sociale dans une société où les structures d’encadrement se sont effondrées ». Vu sous cet angle, les gangs offrent un statut, un réseau de solidarité et, parfois, une protection à ses membres. Les opérations punitives dans des localités comme Pont Sondé, Martissant ou Solino révèlent un contrôle territorial accru. Mais, des affrontements entre gangs rivaux ont eu lieu pour défendre très souvent l'honneur, le prestige d'un membre attaqué par une autre bande criminelle.

Un panorama de la violence des gangs en chiffres

Depuis mars 2024, les gangs armés agissent avec une brutalité sans précédent. Les conséquences sont alarmantes et les impacts dévastateurs affectent la vie en société:

1- Pertes humaines et blessures : Plus de 7 000 assassinats et 8 000 blessés.

2- Violences sexuelles : Plus de 6 000 cas de viols sont signalés.

3- Enlèvements : Plus de 9 000 personnes sont enlevées.

4- Déplacements : 1 000 000 de déplacés internes.

5- Destructions de maisons et de véhicules : Plus de 5 500 maisons incendiées, détruites ou pillées, et plus de 3 000 véhicules détruits, incendiés ou pillés.

6- Postes de péage : 36 postes de péage contrôlés par les gangs.

Ces violences, conjuguées à l'effondrement des institutions publiques, compromettent gravement l'avenir politique, économique et social de la nation.

Les gangs : un pouvoir parallèle organisé

La structure des groupes armés dépasse largement la simple criminalité locale. Des fédérations telles que le G9 agissent comme de véritables contre-pouvoirs, organisant leur contrôle territorial à travers un mélange d'intimidation et de services sociaux de façade dans des zones laissées à l'abandon par l'État. Comme l'explique Jean-Claude Fignolé dans L'État en échec : « Là où l'État échoue à remplir ses fonctions régaliennes, les gangs s'installent comme des contre-pouvoirs, exacerbant les inégalités et plongeant les populations dans un cercle vicieux de pauvreté et de violence. » Ainsi, la gangstérisation incarne une déstructuration totale de l'État et de la société haïtienne.

Laënnec Hurbon souligne également que « la gangstérisation n'est pas simplement une déviance sociale, elle reflète un désespoir collectif ». En ce sens, toute stratégie visant à contrer ce phénomène doit s'attaquer aux racines du problème : l'exclusion sociale, le manque d'opportunités et la faillite de l'État.

Pistes de solutions

Pour restaurer la souveraineté et la stabilité en Haïti, il est essentiel de mettre en place des mesures concrètes et durables, répondant aux causes profondes des problèmes structurels du pays. Voici quelques propositions stratégiques :

1- Renforcement des institutions

Un État fort et crédible repose sur des institutions capables de faire respecter l'autorité publique et d'assurer un service équitable à l'ensemble des citoyens. À cet effet, il faut:

- Réformer la Police nationale d'Haïti (PNH) et le système judiciaire :

Renforcer la capacité opérationnelle de la PNH par une augmentation des effectifs, une amélioration des équipements, et des formations spécifiques. Lutter contre la corruption au sein des institutions judiciaires est une priorité absolue pour rétablir la confiance des citoyens.

- Mobiliser les compétences de la diaspora :

Un programme ciblant les citoyens haïtiens retraités ayant servi dans des forces de police ou des forces armées à l'étranger apporterait un soutien précieux à la modernisation et à la professionnalisation des forces de l'ordre national. Ces experts contribueraient dans des domaines techniques tels que la gestion stratégique des unités et la formation avancée.

- Organiser le service civique ou militaire obligatoire pour les jeunes :

Introduire un programme obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans renforcerait les valeurs civiques et fournirait une main-d'œuvre disciplinée et structurée pour appuyer des initiatives nationales, y compris la défense territoriale.

2- Démantèlement des réseaux criminels

La lutte contre les gangs nécessite une approche intégrée et multisectorielle :

- Plan de désarmement massif :

Accompagné de campagnes de sensibilisation et de programmes de réinsertion socio-économique, ce plan doit viser à réduire la circulation des armes et à combattre les membres de gangs jusque dans leurs derniers retranchements.

- Enquêtes judiciaires rigoureuses et cadre légal punitif :

Identifier et poursuivre les réseaux de soutien des gangs, notamment les connexions avec les élites locales et les acteurs internationaux, tout en garantissant la sécurité des témoins. Élaborer un projet de loi pour ratification par la prochaine législature ; visant à rétablir des peines sévères, incluant éventuellement la peine de mort, à tout membre de gangs.

- Réinsertion des enfants membres de gangs :

Établir des programmes de réinsertion sociale et économique destinés aux enfants issus de milieux défavorisés et exploités par les gangs, afin de leur offrir une éducation et une formation adaptées. Ces initiatives visent à les préparer à s'intégrer dans une société régénérée et à contribuer de manière positive à son développement.

3- Renforcement des services publics, création d'opportunités économiques et inclusion sociale

- Investir dans les services publics essentiels :

L'éducation, la santé, le logement, et les infrastructures de base demeurent les priorités pour répondre aux besoins des communautés abandonnées. Un accès accru à ces services réduirait le désespoir et l'exclusion sociale, souvent à l'origine du recrutement par les gangs.

- Investissements économiques:

La lutte contre la gangstérisation nécessite l'accompagnement d'investissements significatifs dans l'éducation, la formation professionnelle et la création d'emplois. Ces investissements doivent se traduire en projets concrets, tels que des partenariats publics-privés dans le secteur de l'agriculture. Des programmes de soutien à l'entrepreneuriat local, et des initiatives pour la réhabilitation des infrastructures communautaires.

- Favoriser l'intégration communautaire :

Les collectivités locales devraient être soutenues pour créer des programmes visant à renforcer le tissu social et à promouvoir des activités économiques inclusives.

4- Désoccupation du territoire et renforcement de la coopération internationale : En toute urgence il est un impératif de planifier à très court terme la désoccupation du territoire national par les forces armées étrangères ainsi que par les multiples missions de coopération dans l'administration publique du pays. Cela permettrait de responsabiliser pleinement les forces de sécurité nationales et les cadres administratifs nationaux.

- Encadrer la coopération internationale :

Toute aide extérieure doit s'inscrire dans une perspective de renforcement des capacités nationales et non d'imposition de solutions étrangères. La communauté internationale, en particulier L'ONU et les organisations hémisphériques, est condamnée de revoir en profondeur ses stratégies en Haïti. Il est essentiel qu'elle rompe avec sa politique de soutien à des gouvernements étrangers, notamment américain, qui favorisent l'instauration de régimes corrompus. Par ailleurs, une révision systématique des mécanismes de financement et d'aide s'impose, avec des conditions strictes liées à l'adoption de réformes significatives.

En outre, les partenariats internationaux doivent se diversifier. À cet égard, il faut établir des relations avec des nations émergentes du Sud global, des membres des BRICS. C'est une opportunité stratégique à exploiter, permettant ainsi de redéfinir les paradigmes de coopération internationale.

- Mettre en lumière les complicités internationales :

Une analyse critique des relations entre certains acteurs internationaux et les réseaux criminels locaux doit être menée pour rétablir une souveraineté pleine et entière.

5- Gestion des ONG : En attendant leur renvoi progressif, l'intervention des ONG respectera le cadre légal en vigueur. Lequel, impose des normes strictes de transparence et de reddition de comptes.

6- L'engagement citoyen: Il se manifestera sur plusieurs niveaux : individuel, collectif, institutionnel et international.

- Une prise de conscience collective et une éducation citoyenne :

Il est décisif de renforcer les valeurs citoyennes et patriotiques à travers les écoles, les églises, les houmforts et les organisations communautaires. Une population informée est moins susceptible d'être manipulée par des gangs ou des politiciens corrompus.

- Une mobilisation sociale et communautaire:

Dans chaque quartier, la mise en place de comités citoyens pour surveiller et dénoncer les activités d'individus suspects. Ces comités travailleront en collaboration avec les forces de l'ordre. L'encouragement des activités collectives et solidaires (konbit, fêtes locales, projets communautaires) réduirait l'influence des gangs en offrant des alternatives positives à la jeunesse.

Une participation politique active :

L'intégration des citoyens dans les organisations politiques de leur choix favoriserait la crédibilité de la vie politique. Ils voteront pour des leaders honnêtes et compétents et les exigeront des actions concrètes pour éradiquer les gangs et également pour assainir la police et l'armée.

- Un usage efficace des médias et des nouvelles technologies :

L'utilisation des réseaux sociaux est un canal pratique pour sensibiliser, dénoncer les injustices et faire pression sur les autorités. Il est urgent d'encourager et de protéger les journalistes qui enquêtent sur les liens entre gangs, économie et politique.

- Un appel urgent à la solidarité internationale :

Les citoyens s'organiseront pour dénoncer l'ingérence étrangère en cherchant le soutien des peuples, des organisations politiques et sociales engagés dans la lutte pour l'autodétermination des peuples.

Conclusion

La prospérité des gangs découle de la soumission des dirigeants haïtiens au gouvernement américain et à la Communauté Internationale , de l'impunité qui gangrène le système judiciaire, de la faiblesse des forces de sécurité et de la complicité de certains acteurs internationaux. Le développement d'une synergie entre les acteurs gouvernementaux et la société civile pour restaurer la confiance, garantir la sécurité et réaffirmer les principes fondamentaux de justice est indispensable. Ceci se fera à travers des mesures urgentes et concertées. Ces efforts visent non seulement à répondre à la crise actuelle, mais également à bâtir les fondations d'un avenir prometteur pour le pays.

Haïti, terre de lutte et de résilience, a les moyens de relever ce défi si une volonté collective émerge. L'héritage héroïque des batailles comme Vertières en 1803 rappelle que l'unité et la détermination sont des leviers puissants pour surmonter nos malheurs collectifs

Aujourd'hui, le combat pour la justice, la sécurité et la dignité repose sur le peuple haïtien. Il est temps d'écrire une nouvelle page de l'histoire nationale : celle d'une Haïti souveraine, pacifiée et résiliente, où le crime organisé ne prospère plus, où l'espoir d'un avenir meilleur devient une réalité partagée.

Bibliographie

1- Fignolé Jean-Claude, L'État en échec : Inégalités et insécurité en Haïti, Port-au-Prince : Éditions Mémoire Collective, 2023.

2- Hurbon Laënnec, Culture et dictature en Haïti, Paris : Éditions Karthala, 2021.

Rapports et Articles

1- Amnesty International, Rapport sur la violence en Haïti, 2024 : Données sur les viols et les enlèvements en zones contrôlées par les gangs (p. 8).

2- BINUH, Rapport sur la situation en Haïti, novembre 2024 : Une analyse des dynamiques des gangs et des impacts humains (p. 5).

3- CARDH, Étude sur les dynamiques des gangs en Haïti, 2024 : Rapport expliquant le contrôle territorial des gangs et leur impact économique (pp. 3-10).

4- Global Centre for the Responsibility to Protect. Haiti. 2023. https://www.globalr2p.org/countries/haiti/

5- Hamel, Stéphane. Les gangs ici et ailleurs. Fonds de recherche du Québec, 2013. Accessible en ligne : https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/09/pt\_hamels\_rapport-final-2013\_gangs-ici-et-ailleurs.pdf

6- Human Rights Watch, "Haïti: Spirale de violence en 2024", novembre 2024 : Documentation complémentaire sur les cas de viols et la montée des enlèvements.

7- Le Monde, "Les exactions des gangs armés en Haïti : une spirale incontrôlable", novembre 2024.

8- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), "Crise des déplacés internes en Haïti", octobre 2024.

9- Pacte de rue. Travail de rue : gang de rue, un lien incontournable. 2019. Disponible à l'adresse : https://www.pactederue.com/wp-content/uploads/2019/05/travail\_de\_rue-gang-de-rue-un-lien-incontournable.pdf

10- RNDDH, Rapport spécial : Les conséquences des affrontements armés, octobre 2024 : Description détaillée des massacres et des violences sexuelles vu (pp. 12-14)

Grand Pré, 1er Janvier 2025

Hugue Celestin

Sociologue